## Transports Urbains - Programme d'investissements pour l'année 1997

*M. LE MAIRE, Rapporteur :* Le montant des investissements destinés au réseau de transports urbains pouvant être financé par le budget primitif 1997 s'élève à 11 808 KF, se décomposant comme suit :

Total	11 808 KF
- Récupération TVA	3 000 KF
- Réaffectation reliquat VT 1996	* 3 118 KF
- Solde Versement Transport 1997	750 KF
- Crédits inscrits au budget 1997	4 940 KF

<sup>\*</sup> Ce montant fera l'objet d'un vote spécifique, après le vote du CA 1996. Il sera intégralement affecté à l'acquisition de matériel roulant.

Il est proposé le programme suivant :

Total	11 808 KF
- Equipements des ateliers	50 KF
- Bâtiments	1 100 KF
- Informatique de production	1 100 KF
- Acquisition de matériel roulant (y compris le matériel embarqué)	9 558 KF

Un certain nombre de marchés sont nécessaires pour réaliser ces opérations.

Les procédures retenues pour la passation de ces marchés sont, soit celles des marchés négociés à commandes, soit celles des marchés après appel d'offres.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme d'investissements proposé,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après consultation ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux et acquisitions, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits déjà inscrits au budget primitif 1997 et ceux qui seront votés au budget supplémentaire après adoption du compte administratif 1996.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Transports-Stationnement, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 17 avril 1997.